



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU
REDRESSEMENT PRODUCTIF
ET DU NUMÉRIQUE

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

AXELLE LEMAIRE
SECRETARIE D'ÉTAT CHARGÉE DU
NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 5 juin 2014
N°

Sept nouveaux plans de la Nouvelle France industrielle entrent en action.

Réuni le 4 juin sous l'égide du Ministre de l'Économie, du Redressement Productif et du Numérique, Arnaud MONTEBOURG, le comité de pilotage de la Nouvelle France industrielle a validé sept nouvelles feuilles de route des 34 plans de reconquête industrielle, en présence de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et d'Axelle Lemaire, Secrétaire d'État au Numérique. Les ministres de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie ; de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de la Culture et de la Communication étaient également représentés. Elaborés depuis l'automne sous la direction efficace de chefs de projet industriels, les feuilles de route déclinent dans un calendrier précis des actions concrètes publiques et privées, détaillant le rôle respectif des différents acteurs et les objectifs à atteindre : des nouveaux produits, des nouveaux services, des nouveaux investissements et de l'emploi.

Les feuilles de route des 7 plans validées le 4 juin :

- « Textiles techniques et intelligents » : l'industrie textile « made in France » a un bel avenir devant elle grâce à un tissu d'entreprises résilientes et innovantes à la pointe des transitions écologique et numérique du secteur. Des premiers projets de textiles connectés ou recyclés bénéficieront d'un soutien financier de l'État dans les prochaines semaines.
- « Produits innovants pour une alimentation sûre, saine et durable » : ce plan, co-construit par les industriels et les équipes de Stéphane LE FOLL et d'Arnaud MONTEBOURG, s'est appuyé sur un appel à manifestation d'intérêt qui a recueilli plus de 530 projets d'entreprises agroalimentaires issues de toute la France. Ces projets s'inscrivent dans cinq ambitions et cinq segments de croissance identifiés : la reconquête de la compétitivité dans les métiers de la viande, les emballages intelligents, le froid durable, le contrôle de la qualité des aliments et le marché de l'alimentation fonctionnelle et sur mesure. Il s'agit désormais de mobiliser les outils de financement à destination des entreprises qui portent des projets sur ces thèmes. Cela passera notamment par un appel à projet dédié aux investissements dans le domaine de l'alimentation fonctionnelle et sur mesure à paraître en juillet, avec un objectif de financement de 20 Meuros. .
- « Qualité de l'eau et gestion de la rareté » : ce plan a été bâti autour de nos leaders mondiaux pour un enjeu planétaire : l'eau. De la station d'épuration du futur, plus sobre en énergie, au dessalement de l'eau de mer, il va leur permettre de démontrer leurs capacités

d'innovation par des projets concrets et de fédérer autour d'eux un écosystème de petites entreprises françaises innovantes.

- « Cloud computing », « Souveraineté Télécoms » et « Cybersécurité » : ces plans visent à construire un monde numérique plus sûr en développant des offres concrètes pour conserver et protéger les données des citoyens et des entreprises, ici en France. C'est essentiel pour protéger la vie quotidienne des Français. C'est également crucial pour protéger l'inventivité et la croissance des champions français et notamment de la « French Tech ».
- « Réalité augmentée » : la voix augmentée, la maintenance aéronautique facilitée, la visite muséale ou touristique augmentée : quatre projets concrets ont été identifiés pour démontrer la capacité des entreprises françaises à utiliser les nouvelles technologies de la réalité augmentée pour changer la vie quotidienne des Français.

L'ensemble des feuilles de route seront validées avant le 14 juillet. Ces 34 leviers de croissance et d'emploi seront donc mis en œuvre opérationnelle.

Vous trouverez ci-joint le dossier de presse détaillant ces feuilles de route.

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13

Cabinet de Stéphane Le FOLL : 01 49 55 59 74

Cabinet d'Axelle LEMAIRE : 01 53 18 44 50